



## Polyclinique de Lisieux

175, rue Roger Aini  
14100 LISIEUX

Tél 02 31 48 42 42 Fax 02 31 48 42 22

Site : [www.polyclinique-lisieux.com](http://www.polyclinique-lisieux.com)

N° FINESS : 140018730 – Code DMT 181

### **RESUME DES CONDITIONS GENERALES DE SEJOUR en AMBULATOIRE**

Vous allez être hospitalisé(e) dans notre établissement. Voici ce que vous devez savoir :

#### **VOTRE ADMISSION :**

N'oubliez pas :

- votre carte vitale, votre carte de mutuelle, votre pièce d'identité (sauf si vous avez déjà fait votre pré admission à l'accueil)
- votre fiche administrative complétée
- votre carte de groupe sanguin
- les examens de laboratoire demandés par le chirurgien ou le médecin traitant
- les clichés radiologiques ou échographiques en votre possession.

#### **VOTRE SEJOUR :**

Vous avez la possibilité de demander une chambre particulière.

En cas d'hospitalisation d'un enfant mineur, il vous sera demandé une autorisation d'opérer, signée des parents ou de leurs représentants.

#### **DIVERS :**

Par respect du secret professionnel, les renseignements sur l'état de santé du patient ne peuvent être donnés qu'à lui-même ou à son représentant légal.

L'interdiction de fumer dans l'établissement, par arrêté ministériel, est valable également pour les visiteurs.

La visite des enfants de moins de 10 ans est déconseillée.

L'établissement n'est pas responsable des objets de valeur, ou des sommes d'argent laissés dans les chambres. Un dépôt dans le coffre de la clinique peut être demandé à l'entrée.



## Polyclinique de Lisieux

175, rue Roger Aini  
14100 LISIEUX

Tél 02 31 48 42 42 Fax 02 31 48 42 22

Site : [www.polyclinique-lisieux.com](http://www.polyclinique-lisieux.com)

### **VOTRE SORTIE :**

Les sorties ont lieu après accord du chirurgien et/ou de l'anesthésiste. Vous n'êtes pas autorisé à repartir seul. Pour les enfants, la personne accompagnante ne peut être celle qui conduit.

Vous devez alors vous présenter au bureau des entrées qui régularisera votre situation administrative.

En quittant la clinique, vous aurez à votre charge les frais supplémentaires suivants :

chambre particulière	18 € pour la journée – tarif au 01/01/2016 (sauf prise en charge par votre mutuelle),
participation des assurés aux tarifs (PAT)	18 € pour tous les actes d'un tarif supérieur à 120 € (sauf prise en charge par votre mutuelle)
location du téléphone	1,50 € <u>pour le séjour</u> , ainsi que les communications téléphoniques
Forfait accueil information et réservation (FAIA)	7 € pour le séjour
location de la télévision (sauf si vous avez opté pour le forfait accueil)	4 € pour le séjour.
Wifi (sauf si vous avez opté pour le forfait accueil)	5 € pour le séjour
Frais accompagnants :	
- repas	10,50 €
- sandwich	2,50 €

**Si vous ne possédez pas d'assurance complémentaire, nous serons peut-être dans l'obligation de vous adresser une facture correspondant à la partie qui ne nous sera pas remboursée par votre caisse principale.**